



CONVOCAATION

À TOUTES LES DÉLÉGUÉES
À TOUS LES DÉLÉGUÉS
DE L'APL

AVIS DE CONVOCAATION
BUREAU DES DÉLÉGUÉS
Séance ordinaire

Par la présente, vous êtes convoquées et convoqués à une séance ordinaire du BUREAU DES DÉLÉGUÉS qui se tiendra :



LE MERCREDI, 16 SEPTEMBRE 2026

18h30

Inscriptions à partir de 18h00

École du Tournant

65, montée Saint-Régis, Saint-Constant, Qc, J5A 1X9

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Ratification du procès-verbal de la réunion du 25 août 2026;
3. Présentation des nouveaux membres;
4. Santé et sécurité au travail;
5. Billets médicaux pour force majeure;
6. Recensement des élèves au primaire et secondaire;
7. Tâches;
8. Dossiers pédagogiques;
9. Rémunération;
10. Relevé de dépenses et budget des délégués;
11. Rencontre de secteur (heure fixe);
12. Informations;
13. Nouvelles de mon milieu;
14. Questions diverses ...

Isabelle Lapierre, 1^{re} vice-présidente
L'Association des professeurs de Lignery (CSQ)
36, boul. Taschereau - C.P. 36
La Prairie QC J5R 3Y1

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU BUREAU DES DÉLÉGUÉS DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ), LE MERCREDI 16 SEPTEMBRE À 18 HEURES 30 MIN., SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME ISABELLE LAPIERRE.

- ORDRE DU JOUR -

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Ratification du procès-verbal de la réunion du 25 août 2026;
3. Présentation des nouveaux membres;
4. Santé et sécurité au travail;
5. Billets médicaux pour force majeure;
6. Recensement des élèves au primaire et secondaire;
7. Tâches;
8. Dossiers pédagogiques;
9. Rémunération;
10. Relevé de dépenses et budget des délégués;
11. Rencontre de secteur (heure fixe);
12. Informations;
13. Nouvelles de mon milieu;
14. Questions diverses;
 - a. Budget de perfectionnement;
 - b. Imputabilité des dirigeants du CSS.

PRÉSENCES :

(ARCHIVES BDD-1022-04)

Provost, Martine, présidente
Lapierre, Isabelle, 1^{re} vice-présidente
D'Amour, Kim, 2^e vice-présidente
Renaud, Hélène, 3^e vice-présidente
Côté, Valérie, 4^e vice-présidente
Hébert, Sophie, secrétaire générale
Amyot, Stéphanie
Arbec, Sophie
Arcand, Annie
Auger, Catherine
Azoulay, Émilie
Bachand, Camille
Bélanger, Sylvie
Bilocq, Mélina
Boudreau, Denis
Boudreau, Florence
Bourdon, Véronique
Boursier, Marie-Claude
Boutet, Christine
Boyer, Carolyne
Breen, Richard
Brunet, Karine

Brunette, Stephanie
Carrière, Geneviève
Chamberland, Martine
Charest, Caroline
Choquette, Anic
Cloutier, Amélie
Crête, Roxanne
Délisle, Dominique
Dénier, Caroline
Deschênes, Alex
Déziel, Geneviève
Dixon, Anik
Dontigny, Jessica
Dupont, Isabelle
Dupré, Patrick
Enciso, Beatriz
Fontaine, Shirley
Fortin, Alexandra
Fredette, Alexandra
Gervais, Jean-Simon
Girard, Marilyn
Goulet, Michèle

Gravel, Marc-Antoine
Gravel-Lussier, Marie-Ève
Grenier, Mélanie
Grondin, Chantal
Guérin, Jacinthe
Hamel, Marie-Hélène
Jomphe, Karelle
Laberge, Isabelle
Lagarde, Brigitte
Lalonde, Camille
Landry, Daniel
Lapierre, Véronik
Laprade-Chartier, Carolane
Lareault, Amélie
Larouche, Marie-France
Lauzon, Andréanne
Leclerc, Annie
Leclerc, Chantal
Leduc, Audrey
Lefrançois, Patricia
Lemire, Julie
Lévesque, France
Mailhot, Sophie
Marcouiller, Denis
Métras, Dany
Meunier, Marc-Étienne
Michel, Amélie

Miville, Diane
Morin, Guillaume
Paquin, Francis
Pelletier, Myriam
Perras, Élizabeth
Racicot, Jocelyn
Raymond, Karine
Robert, Anne-Marie
Robillard, Joanie
Ross, Sylvie
Roy, Sébastien
Sanscartier, Jasmine
Sanson, Natacha
Savoie, Jérôme
Simoneau, Maude
St-Cyr, Danielle
St-Pierre, Annie
Thibeault, Émilie
Tragnée, Josée
Trudel, Charles
Trudel-Crête, Karine
Vaillancourt, François
Vaillancourt-Labelle, Camille
Vallerand, Sophie
Venne, Jean-Marc
Vinet-Lavoie, Julie

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Valérie Côté, 4^e vice-présidente, présente l'ordre du jour.

16-09-BDD-26-27-1679

Il est proposé par Jacinthe Guérin, appuyée par Karine Raymond, que l'ordre du jour soit accepté.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

2. RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 25 AOÛT 2026

16-09-BDD-26-27-1680

Il est proposé par Chantal Grondin, appuyée par Daniel Landry, que le procès-verbal de la réunion du 25 août 2026 soit accepté.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

3. PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Sophie Hébert, secrétaire générale, explique, selon le *Code du travail* et les *Constitutions et Règlements APL*, les procédures d'adhésion des nouveaux membres à L'Association des professeurs de Lignery (CSQ). Elle présente les récentes adhésions reçues.

NOUVEAUX MEMBRES

Beaulieu, Stéphanie
Bourbonnais, Frédérique
Croteau, Myriam
Dutil, Élianne
Jérôme, Eulalie
Lamontagne, Audrey
Roy, Justine
Van Winden, Camille

4. SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Sophie Hébert présente les comités de santé et de sécurité, leur mandat, les dossiers sur lesquels ils travaillent ainsi que le calendrier des rencontres. Elle annonce qu'un poste au primaire sera vacant pour l'année 2026-2027 et invite les personnes déléguées intéressées à transmettre leur candidature à L'APL par courriel au plus tard le 25 septembre. Si plus d'une candidature est reçue, la personne sera désignée par tirage au sort.

5. BILLET MÉDICAUX POUR FORCE MAJEURE

Kim D'Amour, 2^e vice-présidente, rappelle qu'avec la loi 68 : visant principalement à réduire la charge administrative des médecins, ces derniers n'ont plus l'obligation de signer des attestations de présences à la clinique.

Elle demande :

- D'informer les collègues de la possibilité qu'un médecin refuse de signer un billet pour attester de leur présence à un RV;
- D'inviter les personnes enseignantes à documenter rigoureusement toutes les visites médicales (lieu, heures, nom du médecin etc...) pour que leur absence puisse tout de même être traitée en « force majeure » et qu'en cas de difficulté ou de refus de la part du CSS, d'inviter les collègues à communiquer rapidement avec l'équipe de L'APL.

Des échanges ont lieu et l'équipe de L'APL répond aux questions.

6. RECENSEMENT DES ÉLÈVES AU PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Sophie Hébert présente l'opération de recensement du nombre d'élèves au primaire et au secondaire. Elle précise les objectifs de cette démarche et insiste sur l'importance de retourner le document original signé, afin d'assurer la validité et le suivi des données recueillies.

Les échanges portent notamment sur l'accès aux codes de cours et d'élèves, sur le lien entre cette opération et les feuilles de dépassement des maxima.

Des préoccupations sont également soulevées quant au lien entre l'attribution d'une cote et l'accès aux services, ainsi qu'au retrait de certaines cotes au secondaire.

Martine Provost, présidente, précise qu'une formation ou un point consacré aux EHDAA est envisagé par l'équipe de L'APL. Elle invite les personnes déléguées à faire part de leurs besoins dans le questionnaire d'appréciation.

Martine Provost rappelle également que L'APL a obtenu gain de cause dans des griefs portant sur des enjeux en lien avec cette opération.

7. TÂCHES

Valérie Côté, Kim D'amour et Hélène Renaud, 3^e vice-présidente, font le tour des informations pertinentes à l'élaboration des tâches. Les principaux sujets abordés concernent les étapes de confection des tâches, les erreurs récurrentes dans les différents secteurs, les documents supplémentaires à transmettre à L'APL. Elles précisent que les ressources sont disponibles sur son site Internet, rappellent certaines composantes de la tâche et invitent les personnes déléguées à utiliser et à mousser l'application Appliprof.

Des précisions sont également apportées sur le temps moyen de présence à compter de 2026-2027, sur le mécanisme de résolution des difficultés liées à la tâche, sur l'annexe 73, sur le temps supplémentaire et sur les sorties scolaires.

Des échanges ont lieu et des réponses sont apportées aux questions.

8. DOSSIERS PÉDAGOGIQUES

Instruction annuelle 2026-2027

Ce point est reporté à la prochaine réunion du Bureau des délégués.

Modifications au Régime pédagogique 2026-2027

Ce point est reporté à la prochaine réunion du Bureau des délégués.

Aide à la classe

Martine Provost mentionne que le Centre de services a élaboré un guide détaillé qui ne semble plus disponible sur Maestro. Il précise les balises et les responsabilités de chaque acteur impliqué dans l'aide à la classe. Elle mentionne que les équipes-écoles sont invitées à participer activement à l'organisation

de la répartition des ressources. Elle précise que chaque groupe doit bénéficier de 10 à 15 heures d'aide à la classe, dont un minimum de 10 heures en classe.

Martine Provost souligne que cette mesure s'adresse au préscolaire, au primaire, à l'adaptation scolaire, aux spécialistes, aux classes à défis particuliers ainsi qu'aux personnes en insertion professionnelle des écoles primaires.

Elle indique savoir que dans plusieurs écoles, les pauses sont prises à même les 10 à 15 heures. Résultat : les heures sont réduites à moins que ce qui est minimalement prévu.

Martine Provost rappelle que pour les personnes enseignantes qui bénéficient de cette aide, la collaboration avec la personne qui effectue l'aide est priorisée et du temps doit être prévu dans leur tâche pour permettre cette coordination. Elle insiste sur le fait que la personne enseignante n'est pas le « patron » de la personne qui offre l'aide, mais qu'elle doit lui donner des indications claires. Elle souligne également que la direction a la responsabilité d'expliquer les rôles et d'accompagner les équipes au besoin.

Des échanges ont lieu et les questions posées trouvent leur réponse.

9. RÉMUNÉRATION

Ce point est reporté à la prochaine réunion du Bureau des délégués.

10. RELEVÉ DE DÉPENSES ET BUDGET DES DÉLÉGUÉS

Ce point est reporté à la prochaine réunion du Bureau des délégués.

11. RENCONTRE DE SECTEUR (HEURE FIXE)

Martine Provost présente le fonctionnement des rencontres de secteur et le contenu de ce soir. Elle présente les personnes conseillères présentes et explique que chacune d'elles est chargée de réunir les personnes déléguées de son secteur afin de favoriser les échanges et le suivi des dossiers.

12. INFORMATIONS

a) Tournée des écoles

Martine Provost rappelle aux personnes déléguées que l'équipe de L'APL est disponible pour aller visiter les équipes-écoles au besoin.

b) Pré-Bureau des délégués

Martine Provost invite les nouvelles personnes déléguées à une rencontre qui précèdera le Bureau des déléguées du 28 octobre 2026. Elle se tiendra de 17h00 à 18h00 au même lieu que le Bureau des délégués. Elle précise l'importance pour les personnes intéressées de s'inscrire d'avance puisque la rencontre sera suivie d'un souper.

c) Journée mondiale des enseignantes et enseignants

Martine Provost rappelle que la journée mondiale des enseignantes et enseignants se tient chaque année le 5 octobre. Elle précise le thème de cette année : « *Chaque jour, les profs choisissent nos élèves* ». Martine Provost invite les personnes déléguées à souligner cette journée, notamment en utilisant une partie du budget de délégué.

d) Assemblée annuelle Fonds de solidarité FTQ

Isabelle Lapierre, 1^{re} vice-présidente, rappelle aux personnes déléguées que l'Assemblée générale annuelle des actionnaires du Fonds de solidarité arrive sous peu. Les personnes désirant nommer Véronique Bourdon comme fondée de pouvoir peuvent le faire en remplissant le formulaire reçu à la maison et en le retournant à L'APL.

e) Questionnaire appréciation des BDD

Martine Provost annonce que, dans un souci d'amélioration, L'APL invite les personnes déléguées à remplir, dès ce soir, un questionnaire d'appréciation qui sera désormais proposé après chaque Bureau des délégués.

f) Formation pour les nouveaux

Martine Provost annonce la tenue d'une formation destinée aux personnes enseignantes nouvellement engagées au CSSDGS. Elle précise que l'inscription est obligatoire et que l'inscription peut se faire sur le site de L'APL ou en utilisant le lien disponible sur les documents remis.

Deux dates sont prévues :

- Le mercredi 14 octobre 2026 : formation pour les nouvelles personnes enseignantes légalement qualifiées (LQ)
- Le jeudi 15 octobre 2026 : formation pour les nouvelles personnes enseignantes non légalement qualifiées (NLQ)

g) Préscolaire 4 ans

Martine Provost indique qu'un document du ministère sera acheminé dans les milieux pour le personnel enseignant au préscolaire 4 ans lorsque ce dernier sera disponible.

h) Questionnaire du préscolaire

Martine indique qu'un questionnaire adressé aux personnes enseignantes du préscolaire a été placé dans les enveloppes des personnes déléguées. Elle demande qu'une personne enseignant au préscolaire par école remplisse ce questionnaire.

i) Élection membres du CE

Isabelle Lapierre rappelle que L'APL souhaite connaître les membres élus au conseil d'établissement pour chacun des établissements. Elle présente le formulaire à compléter.

j) Ma plus belle histoire

Isabelle Lapierre annonce qu'un courriel a été envoyé aujourd'hui pour lancer le concours « *Ma plus belle histoire* ».

13. NOUVELLES DE MON MILIEU

Personne ne s'est exprimé sur ce point.

14. QUESTIONS DIVERSES

a) Budget de perfectionnement

Une personne déléguée demande comment le budget de perfectionnement est attribué dans les établissements.

Martine Provost précise que le Centre de services scolaire attribue ce budget au prorata. La gestion du budget est encadrée par des règles et relève d'un comité de perfectionnement paritaire. Dans plusieurs établissements, cette responsabilité est assumée par le comité de participation des enseignantes et enseignants (CPE). Les parties doivent convenir des modalités de gestion.

Pour ce qui est des sommes allouées par école pour l'année scolaire 2026-2027, cette donnée n'est pas actuellement connue. L'APL verra à obtenir l'information et à la transmettre aux personnes déléguées dès réception.

b) Imputabilité des dirigeants du CSS

Une personne déléguée fait part de son insatisfaction quant à l'état d'une nouvelle construction et remet en question l'imputabilité des dirigeants du Centre de services scolaire.

À 21 H 08 MIN, L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST UNANIMEMENT LEVÉE.
